



Ils donnent une seconde vie à votre électroménager

Le gouvernement espère atteindre un taux de réparation de 60 % des produits électriques et électroniques d'ici à 2026. Engagée contre le gaspillage depuis de nombreuses années déjà, l'association Envie propose de réparer vos appareils.

Anne-Laure WYNAR

C'est une des mesures de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire : depuis le 1^{er} janvier 2021, certains produits (lave-linge, tondeuses, smartphones, téléviseurs et ordinateurs portables) portent une étiquette indiquant leur indice de réparabilité. « Les clients vont commencer à être sensibilisés à la question et dans quelques années, cela aura une vraie incidence », espère Jérôme Henry, à la tête du magasin Envie, à Lyon.

Depuis 1992, 70 000 appareils ont été rénovés

Le credo de l'association Réduire le gaspillage et créer de l'emploi pour des personnes qui, jusqu'ici, en étaient éloignées. Présente depuis 1992 dans le Rhône, la structure dénonce l'hyperconsommation. Elle veut inciter les consommateurs à acheter des appareils d'occasion et à faire réparer leur électroménager plutôt que de le jeter. Une façon aussi de faire des économies.

« Les machines à laver, on les teste avec du linge »

Lorsque vous achetez un produit électroménager neuf dans une grande enseigne, cette dernière vous propose de récupérer votre ancien appareil. Certains vont trouver une

seconde vie dans les ateliers d'Envie à Villeurbanne. Les techniciens inspectent, réparent, puis réalisent divers contrôles. « Pour les machines à laver par exemple, on les teste avec du linge. L'objectif est de se rapprocher de l'utilisation client », explique David Dupas, l'un des chefs d'équipe de l'atelier. Deux ou trois machines sont nécessaires pour en refaire fonctionner une. Entre six et sept appareils sont réparés chaque semaine par chacun des techniciens. Tous sont garantis un an, avec une extension possible à deux ans.

Alors que de plus en plus de Français se tournent vers le marché de l'occasion, l'association et entreprise d'insertion continue de grandir. Depuis septembre, elle a lancé une filière de rénovation de téléviseurs. Plus de 200 ont été réparés.

De 80 à 100 dépannages chaque mois

Frigos, machine à laver, lave-vaisselle, cuisinière... Envie vous propose aussi de réparer votre gros électroménager quelle qu'en soit la marque. Les techniciens peuvent se déplacer chez vous ou vous pouvez déposer l'appareil au magasin. Ils proposent à la fois un devis avec des pièces neuves et des

pièces d'occasion pour alléger la facture. Entre 80 et 100 dépannages sont réalisés chaque mois. L'un des objectifs est de lancer ce service sur les télévisions.

De nouveaux postes créés régulièrement

En 2020, Envie Rhône comptait 40 salariés, dont 26 en parcours d'insertion. De nouveaux postes sont régulièrement créés en fonction des nouvelles activités. « Le premier critère est la motivation. Pour certains, ce métier est une découverte. Des vocations naissent », souligne David Dupas. Toutes les personnes employées en insertion sont accompagnées sur une période de six mois à deux ans par la structure. L'objectif est de lever les éventuels freins à l'embauche (mobilité, formation, cours de français...) et de les aider dans leur recherche d'emploi.

Depuis 1992, plus de 600 personnes ont été accompagnées vers l'emploi, dont David Dupas. Entré chez Envie en parcours d'insertion, il a trouvé sa voie.

Magasin Envie, 12, rue de Cronstadt, 69007 Lyon (arrêt T2 route de Vienne). Pour le dépannage : 04. 26. 22. 91. 21. Mail : sav. envierhone@envie.org. Site internet : https://rhone.envie.



org



L'association Envie est présente dans le Rhône depuis 1992. Photo Progrès /Joël PHILIPPON



Depuis septembre, et le lancement d'une filière de rénovation de téléviseurs, Envie a réparé plus de 200 postes. Photo Progrès /Joël PHILIPPON



Dans les ateliers d'Envie, à Villeurbanne, les collaborateurs en parcours d'insertion apprennent à réparer les différents appareils électroménagers. Photo Progrès /Joël PHILIPPON

■

